## REPUBLIQUE FRANÇAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE Reçu en préfecture le 12/04/2024 DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE ( Publié le 1 6 AVR. 2024

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

ID: 064-216404632-20240409-DE 24 2024-DE

Séance du 09 avril 2024

L'an 2024, le 09 avril à 20h l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Alain SANZ

NOMBRES DE MEMBRES			
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés	
14	8	10	
		Pour:	10
		Contre:	0

Etaient présents :

Mmes BAILLEUL, CHAUSSADE, POUYOUNE-HORGUE, RULLIER et Mrs BARRAQUE, DUPONT, GRAGNON, SANZ

<u>Procuration(s):</u>
Mme TOULOU donne procuration à Mme RULLIER et Mr CACHELOU donne procuration à Mr BARRAQUE

Etai(en)t absent(s):

Mr ARAUJO, CATALAA, LEVEL

Date de la convocation 03 avril 2024

Etai(en)t excusé(s): Mme SEGUIN

Date d'affichage 03 avril 2024

Abstentions: 0

en Préfecture le

Acte rendu exécutoire après dépôt A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

Mr DUPONT

12 avril 2024

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024** 

et publication du

12 avril 2024

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses

78 565,52

Recettes

78 565,52

**Fonctionnement** 

Dépenses

74 802,02

Recettes

74 802,02

Pour rappel, total budget:

Investissement

Dépenses Recettes

78 565,52 (dont 0,00 de RAR) 78 565,52 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement** 

Dépenses Recettes

74 802,02 (dont 0,00 de RAR) 74 802,02 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance. Pour extrait certifié conforme.

Fait à Rébénacq

Le Maire Alain SANZ

le(s) secrétaire(s) de séance